REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
099_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

ARRÊTÉ N°2026 - 120 du 03 / 06 / 2026

FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR AUX EPREUVES DU CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE CONSEILLERS DANS LE CADRE D'EMPLOIS « CONCEPTION ET ENCADREMENT » (CATEGORIE A) DE LA SPECIALITE « ADMINISTRATIVE » DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE

Le Président du centre de gestion et de formation,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs (notamment les articles 4, 31 et 40) ;

Vu le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 modifié fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs ;

Vu le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 1106 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant les règles de composition et de fonctionnement de la commission d'équivalence des diplômes des communes et des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n°1116 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « conception et encadrement » ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 397 DIPAC du 4 avril 2013 modifié fixant les matières et programme des épreuves du concours de recrutement des conseillers dans la fonction publique des communes, des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC/391/DIRAJ/BAJC du 03 avril 2023 relatif aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens de la fonction publique des communes de la Polynésie française en faveur des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC 20 /DIRAJ/BAJC/bt du 10 janvier 2025 portant dispositions relatives aux examens professionnels et aux concours ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 05-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le programme triennal d'organisation des concours et des examens professionnels de la fonction publique communale de 2025 à 2027 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 23-2025 du 05 décembre 2025 approuvant l'ouverture des concours de recrutement des conseillers (catégorie A), pour les spécialités « administrative » et « technique » au titre de l'année 2025 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 10-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le règlement des intervenants des concours et des examens professionnels du CGF ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 11-2025 du 24 janvier 2025 modifiée approuvant le règlement général des concours et des examens professionnels ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n° 2025-167 du 05 décembre 2025 portant ouverture au titre de l'année 2026 des concours internes et externes de recrutement des conseillers dans le cadre d'emplois « conception et encadrement » (catégorie A) des spécialités « administrative » et « technique » de la fonction publique communale ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n° 2025-171 du 16 décembre 2025 modifiant l'arrêté d'ouverture au titre de l'année 2026 des concours internes et externes de recrutement des conseillers dans le cadre d'emplois « conception et encadrement » (catégorie A) des spécialités « administrative » et « technique » de la fonction publique communale ;

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 40.54.78.10 – concours@cgf.pf

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 09-2026 du 27 février 2026 modifiant le règlement des intervenants des concours et des examens professionnels du CGF ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n° 2026-50 du 05 mai 2026 portant nomination des membres du jury des concours externe et interne de recrutement des conseillers ouverts au titre de l'année 2026 du cadre d'emplois « conception et encadrement » (catégorie A) de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale ;

Considérant l'instruction des dossiers de candidature et les vérifications effectuées conformément aux articles 46 et suivants de la délibération du CGF n° 10-2025 du 24 janvier 2025 modifiée approuvant le règlement des intervenants des concours et des examens professionnels du CGF ;

Considérant que certains candidats n'ont pas transmis l'ensemble des pièces requises à l'inscription et qu'ils disposent d'un délai courant jusqu'à la première épreuve pour les transmettre ;

Considérant que ces candidats sont admis à concourir sous réserve de produire les pièces manquantes et de satisfaire aux conditions d'accès.

ARRÊTE

Article 1er :

Les candidats dont les noms figurent sur la liste jointe en annexe I sont admis à concourir aux épreuves du concours interne pour la spécialité « administrative » du cadre d'emplois « conception et encadrement » de la fonction publique communale.

Les candidats dont les noms figurent sur la liste jointe en annexe II sont admis à concourir aux épreuves du concours interne pour la spécialité « administrative » du cadre d'emplois « conception et encadrement » de la fonction publique communale sous réserve de produire les pièces nécessaires à la recevabilité de leur dossier d'inscription.

Le candidat produisant des pièces ne permettant pas de confirmer la recevabilité de son dossier d'inscription verra sa candidature rejetée.

Article 2 :

Le candidat valablement inscrit au concours ou admis sous réserve et qui annulerait sa participation par courrier ou courriel avec le bénéfice d'un accusé de réception du CGF ne pourra pas participer aux épreuves.

Article 3 :

Les candidats sont convoqués individuellement par le centre de gestion et de formation.

Article 4 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès du Président du Centre de gestion et de formation. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet.

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

Article 5 :

Le directeur général du centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à toutes les communes de la Polynésie française, aux groupements de communes et à leurs établissements publics administratifs.

Fait à Papeete, le 04 JUIN 2026

M. René TEMEHARO-PAHUIRI

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 40.54.78.10 – concours@cgf.pf

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
099_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

ANNEXE I DE L'ARRÊTÉ N° 2026 - 120 DU 03 JUIN 2026

CONCOURS INTERNE

SPÉCIALITÉ « ADMINISTRATIVE »

- SESSION 2026 -

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

CADRE D'EMPLOIS « CONCEPTION ET ENCADREMENT »

(Catégorie A)

Accès au grade de conseiller

(170 candidats)

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
17186	ADAM	Jean-François	Teikiotemoana
16626	ADAMS	Irene	Tereira
16544	AH-LO	Noéline	Tahia
16665	AH-LO	Sophia	Tahia
16763	AHU	Rita	
17244	ARAI	Francis	Faatauira
16926	ARCHER	Teioatuaitehoahoarai	Ruriapo, Puanani, Harriet
17178	ARIITAI	Kulanie	Kulanie, Adrienne
16831	ATANI	Hotuarii	Lloyd, Eric
16812	ATGER	Patrick	Narii
16262	AUMERAN	Christèle	Rosalie, Vahineroo
16861	AVAEORU WONG KAI	Ramona	Taoanehenehe, Teresa, Doris
17012	BERNIERE	Aimana	Pierrick, Teanau
16973	BESSOUT	Poema	Flore, Etini
17110	BOIRAL-GOGUENHEIM	Heimiti	Marie-Laure, Elisabeth, Hélène
16680	BRANDER	Patuora	James, Turoa, Tauhere
16570	BUCHIN	Hinatea	Chantal, Nancy, Earline
17190	CABRAL	Tirua	Laetitia

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 40.54.78.10 – concours@cgf.pf

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

Suite de la liste pour l'accès au grade de conseiller de l'annexe I de l'arrêté n°2026 - 121 du 03 juin 2026

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
16215	CHAN	Tekuhei	Thierry, Tenk San
17034	CHEUNG	Hinarava	
16847	CHEUNG SEN	Amélie	
16954	CHIN LOY	Ingrid	
17191	CHUNG	Teraimateata	Leilani
17095	CLARK	Karine	Hinanui
16872	COLOMBEL	Dayana	Vahinerii
15861	DANCHET	David	Matahi
17021	DELORD	Marielle	
17130	DEVENDEVILLE	René	Roo
16458	DEXTER	Maggy	Nahealani
17050	DOUCET	Heilanie	
16252	ELLACOTT	Maevarii	Marita
15854	EMERY	Vanessa	Vainui
16907	FERCOT	Prisca	Eliane, Terama
15845	FETUANI	Ranitea	Annalise, Lon-Tahi
17042	FLORES	Faahei	Imelda
16208	FREBAULT-MAAU	Moana	
16815	GEROS	Matira	Hi'ilei, Irène
15937	GITTON	Haamoura	
17176	GOODING	James	Munanui
16200	HAOATAI	Moerau	Kathleen, Lise
17059	HAOATAI	Roger	
16387	HAZLEHURST	Vaihere	Jennifer
17220	HEIMATA	Heiarii	Hélène
17195	HERVEGUEN	Vehiatua	Christian, Erwan, Emile
17310	HIKUTINI	Ingrid	Heinarii
17212	HOATUA	Daiana	Navae
17194	HUGON-TOPA	Kaela	Trésor, Taraina, Sarah
17003	HUTAPU	Heremiti	Germaine
16510	IENFA	Hereata	Oï, Yume, Chantal, Emelia
17240	JORDAN	Ietonia	Eudexie
17084	KAIHA	Taatini	
16219	KAYSER	Lorelei	Teataiiotiu
16984	KEANE	Margareth	Aurore, Heipuatiarere
16775	KECK	Torea	Alfred
16444	KOKAUANI	Ghislaine	Teupootoee
17008	LAGARDE	Raivaru	Lenny
15939	LAI	Christina	Tetiafaatoai, Sarah
16744	LAN SAN	Bianca	Tarona
16437	LANG	Paul	Sébastien
16836	LAUGHLIN	Leilanie	Heifara

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

Suite de la liste pour l'accès au grade de conseiller de l'annexe I de l'arrêté n°2026 - 121 du 03 juin 2026

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
16191	LAYTON	Uirai	Michaël, Rudolphe, John, Aitau
17338	LE BRONNEC	Alanda	Maite
16668	LE CAILL	Tunui	Louis
15926	LEE	Raiteata	
16829	LENOIR	Vaihana	Océane
16006	LI SHENE	Vaihere	Mandy
16330	LICHTLE-ARBELOT	Ariinatai	Puahaameni, Leila, Kaiulani
16951	LO-SHING	Jeannot	
16652	LUCAS	Rony	Raimana
16993	MAGYARI	Nathalie	Maurea
16974	MAHUTA DEGAGE	Rauana	
16498	MAIRAU	Marie-Anne	Tepapaita
15967	MAIRIHAU	Andréa	Tokerau, Hinenau
16194	MANATE	Uria	
16689	MAONO	Betty	Malvina
16723	MAONO	Poaru	John, Olivier, François
15942	MARERE	Charles	
17040	MARUTOA	Fleurette	Maima
16659	MATEMOKO	Tania	Toareia
16677	MINEL	Dolores	Jaïka, Heitiare
16352	MOEINO	Taaiva	Larry
17010	MOU SIN	Maimiti	Eline
17245	MULLIEZ	Yann	Raiarii, Bryan, Marcel
17090	NATUA	Taaroa-Arii	Carlos
17137	NORDMAN	Avearii	Suzanne, Margareth
17189	O'CONNOR	Hinatea	Anita
17207	OGER	Tommy	Georges, René
16962	OPUU	Hereiti	Frida
15862	ORTIZ-MOANA	Rautea	Karline
16616	OTTO	Tehihi	Kuha
16289	PARKER	Poetai	Serge, Vaimato
16217	PETERANO	Rautini	Vincent
17293	PICARD	Tahurai	Cyril, Joseph
17206	PIHAATAE	Régina	Pihina
17117	PIMOT	Christopher	Moeava
16472	PITTMAN	Charles	Randy, Raiarii
16349	POTIER	Miriama	Heiarii, Cherryl, June
17146	PUARAI	Tevaearai	Mario, Fritz
15865	RAIHAUTI	Vainui	Damas
17263	REVA	Manava	
16023	RICHMOND	Robert	Teraupoo
15944	RIVETA	Heimana	

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 40.54.78.10 – concours@cgf.pf

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

Suite de la liste pour l'accès au grade de conseiller de l'annexe I de l'arrêté n°2026 - 121 du 03 juin 2026

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
16030	ROBSON	Kelly	Vaiana
16809	ROUSSEAU	Vaiani	Thérèse, Taua-Poenui, Othilia
17366	SAUVAGE	Arnaud	
17092	SENGUES	Maui	Dimitri
16943	SERTHELON	Alexia	Poemata
16522	SIAOU CHIN	Uraeva	Teraiefa
16977	TAAE	Manutea	Vetearii, Manuel
16796	TAAROA	Rautea	Viviane
16341	TABANOU	Teiva	Ernest
16319	TAHUAIATANE	Terena	Myrtille
16051	TAHUAITU	Rooarii	Georges, Paul
17115	TAMAEHU	Laetitia	Tauhei
16930	TAMAHAHE	Vaihiarii	Kyle
15895	TAMU	Jonathan	Mataio, Teuira
16053	TARAHU	Tinirauru	Elisa
16251	TARRATS	Marc	Yves
16811	TARUOURA	Aurore	Eva
16168	TAUEFITU	Vairea	Adélaïde
17181	TAUMIHAU-GATIEN	Vaitiare	Tehahei
17125	TAVERE	Bryan	Victor, Heiarii
16738	TCHEN	Haumatanui	Hubert
16499	TCHEN	Heiroti	Rosalie
16745	TCHEN	Rirava	Evelyne
16340	TCHONG-FONG	Ronald	
17231	TEAHU	Ariinui	Kevin
16728	TEATO	Heilanie	Anenda
16202	TEHAAMOANA	Ravaitua	
17020	TEHEI	Rosa	Moevai, Ingrid
15912	TEIHOTAATA-MAUFENE	Lucia	Nia
16259	TEIHOTU	Erick	Moana
16298	TEIKITOHE	Jean Yves	
17340	TEIKITOHE	Monica	Vaihei
17252	TEIKIVAHITINI	Priscilla	Tina
16238	TEINAURI	Emana	César
16083	TEIO-INA	Vaimana	Herehia, Aorangi, Nérija
17330	TEKURIO	Koba	Christine, Taina
16694	TEMATAHOTOA	Tuiata	Sophie
17215	TEORE	Amota	Clovis
15889	TERE	Hinaraimiti	Romila
15869	TEREMATE	Tahiarii	Maro
15965	TERIIEROOITERAI	Rahitiarii	Teuira, Raphaël
16848	TERIIHARUA	Kahana	

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 40.54.78.10 – concours@cgf.pf

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
099_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

Suite de la liste pour l'accès au grade de conseiller de l'annexe I de l'arrêté n°2026 - 121 du 03 juin 2026

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
16115	TERIITEMOEHAA	Lindsey	Roti
17225	TETAINANUARII	Jason	Tahema
16622	TETARIA	Heimata	Honorine
17048	TETIHIA	Atanui	Michel
17132	TETUA	Tetiare	Véronique
16427	TETUANUI	Jessica	Teapurotu
16821	TETURU	Helelani	Poeiti, Louise
15936	THOMAS	Patricia	Nathalie
16237	TIAIHAU	Scheyenne	Maimiti
16176	TIHONI	Manuella	Noema
17388	TINORUA	Marania	Ava
17202	TISSERON	Béatrice	Wilna, Faateni
16726	TOA	Vaite	Linda
16391	TUAHINE	Clarisse	Tahiaheiehitu
17214	TUANUA	Meiki	Germain
16761	TUERA	James	Tumukiva, Samy
16938	TUIHANI	Ahutiare	Tahueafaatau, Puaiti, Eritapetavahinemoea
16624	TUMARAE	Rosine	Marina, Vairea
16223	TUNUTU	Teuruna	Uraitera
17053	TUPAHIROA	Eve	Toehau
17091	TURIANO	Edwige	Maioa
16700	TUUA	Tehina	
16596	TUUHIA	Mahinanui	Miranda, Stellina
16666	VAIHO	Glawdys	Purotu, Frédérique
17217	WHITE	Kenny	Ruita
17395	YAO CHAN CHEONG	Alphonse	

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 40.54.78.10 – concours@cgf.pf

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-987-200030492-20260604-26_120_ACGF

ANNEXE II DE L'ARRÊTÉ N° 2026 - 120 DU 03 JUIN 2026

CONCOURS INTERNE

SPÉCIALITÉ « ADMINISTRATIVE »

- SESSION 2026 -

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR SOUS RÉSERVE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

CADRE D'EMPLOIS « CONCEPTION ET ENCADREMENT »

(Catégorie A)

Accès au grade de conseiller

(09 candidats)

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
17339	AMARU	Marie-Claude	Heremona
16018	FAUATIA	Haamatariimaramanui	
17272	FIRUU	Mirenda	Teretia
17376	MAHUTATUA	Raihau	Bénédicte, Malhia, France
15838	MAIRAU	Vaianui	Albertine
17108	TEAMO	Kehea	Wilson
17374	TEISSIER	Karine	Poeura
16465	TOOFA	Maïley	Arofaitua
17167	WANG SANG	Heiatu	Reiata

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 40.54.78.10 – concours@cgf.pf

ARRÊTÉ N°2026 - 134 du 06 / 07 / 2026

PORTANT MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ N°2026 – 120 DU 26 MAI 2026 FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR AUX ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE CONSEILLERS DANS LE CADRE D'EMPLOIS « CONCEPTION ET ENCADREMENT » (CATEGORIE A) DE LA SPECIALITE « ADMINISTRATIVE » DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE

Le Président du centre de gestion et de formation,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs (notamment les articles 4, 31 et 40) ;

Vu le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 modifié fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs ;

Vu le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 1106 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant les règles de composition et de fonctionnement de la commission d'équivalence des diplômes des communes et des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n°1116 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « conception et encadrement » ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 397 DIPAC du 4 avril 2013 modifié fixant les matières et programme des épreuves du concours de recrutement des conseillers dans la fonction publique des communes, des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC/391/DIRAJ/BAJC du 03 avril 2023 relatif aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens de la fonction publique des communes de la Polynésie française en faveur des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du Haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC 20 /DIRAJ/BAJC/bt du 10 janvier 2025 portant dispositions relatives aux examens professionnels et aux concours ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 05-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le programme triennal d'organisation des concours et des examens professionnels de la fonction publique communale de 2025 à 2027 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 23-2025 du 05 décembre 2025 approuvant l'ouverture des concours de recrutement des conseillers (catégorie A), pour les spécialités « administrative » et « technique » au titre de l'année 2025 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 10-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le règlement des intervenants des concours et des examens professionnels du CGF ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 11-2025 du 24 janvier 2025 modifiée approuvant le règlement général des concours et des examens professionnels ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n° 2025-167 du 05 décembre 2025 portant ouverture au titre de l'année 2026 des concours internes et externes de recrutement des conseillers dans le cadre d'emplois « conception et encadrement » (catégorie A) des spécialités « administrative » et « technique » de la fonction publique communale ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n° 2025-171 du 16 décembre 2025 modifiant l'arrêté d'ouverture au titre de l'année 2026 des concours internes et externes de recrutement des conseillers dans le cadre d'emplois « conception et encadrement » (catégorie A) des spécialités « administrative » et « technique » de la fonction publique communale ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 09-2026 du 27 février 2026 modifiant le règlement des intervenants des concours et des examens professionnels du CGF ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n° 2026-50 du 05 mai 2026 portant nomination des membres du jury des concours externe et interne de recrutement des conseillers ouverts au titre de l'année 2026 du cadre d'emplois « conception et encadrement » (catégorie A) de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n° n°2026 – 120 du 03 juin 2026 fixant la liste des candidats admis à concourir aux épreuves du concours interne de recrutement de conseillers dans le cadre d'emplois « conception et encadrement » (catégorie A) de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale ;

Considérant qu'il convient de modifier la liste des candidats admis à concourir à la suite d'une erreur matérielle.

ARRÊTE

Article 1er :

A l'annexe I de l'arrêté n°2026 – 120 du 03 juin 2026 susvisé, le tableau de la liste des candidats admis à concourir aux épreuves du concours interne de la spécialité « administrative » au grade de conseiller est complété par les trois lignes suivantes :

17116	FAAHU	Tararaina	Faahei, Vaeruamanatetini
16018	FAUATIA	Haamatariimaramanui	
17273	VERNAUDON	Vini	Stéphanie, Moe-Fa

Article 2 :

A l'annexe II de l'arrêté n°2026 – 120 du 03 juin 2026 susvisé, la ligne suivante du tableau de la liste des candidats admis à concourir sous réserve aux épreuves du concours interne de la spécialité « administrative » au grade de conseiller est supprimée :

16018	FAUATIA	Haamatariimaramanui	

Article 3 :

Les autres dispositions de l'arrêté n°2026-120 du 03 juin 2026 demeurent inchangées.

Article 4 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès du Président du Centre de gestion et de formation. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet.

Article 5 :

Le directeur général du centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et sur le site internet du CGF.

Fait à Papeete, le

Le Président
M. René TEMEHARO – PAHUIRI